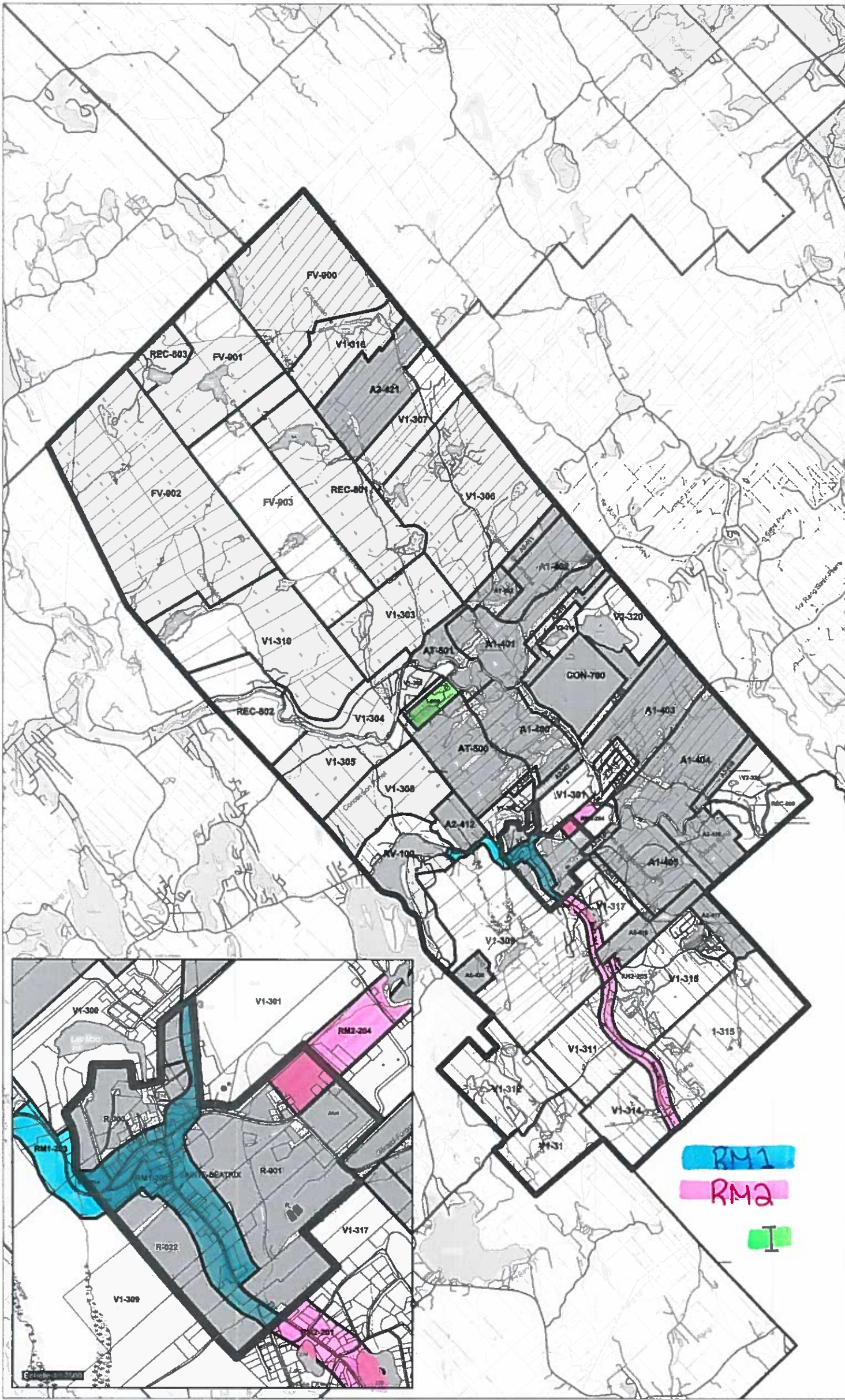




Plan de zonage - annexe A
Municipalité de Sainte-Béatrix

Règlement de zonage 526-2012

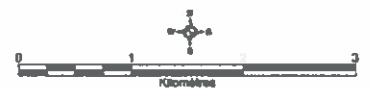


Périmètre d'urbanisation (1988)	
Zonage agricole	
Limite de zone	
Agricole (A)	
Agro-touristique (AT)	
Conservation (CON)	
Forêtiers à vocation de villégiature (FV)	
Industrielle (I)	
Résidentielle (R)	
Résidentielle et commerciale (RM)	
Résidentielle de villégiature (RV)	
Récréative (REC)	
Villégiature (V)	

Hydrographie	Infrastructures de transport
Barrage en casier	Hydroliens
Barrage, barrage hydroélectrique	Voie, tour de télécommunication
Cours d'eau temporaire	Pylône, ligne de transport d'énergie électrique
Cours d'eau	Port
Lac, cours d'eau réservoir hydroélectrique, mare	Port alternatif port d'attelage
Chemin, route	Mar de sauvetage
Canal	Plan de drainage partiel
Étalonnage	Plan de drainage non partiel
Étalonnage	Voie de communication en construction, abandonnée
Étalonnage	Voie résidentielle partiel
Étalonnage	Voie, non classée partiel
Étalonnage	Voie, non classée non partiel
Étalonnage	Voie non classifiée
Étalonnage	Voie d'habitat non classifiée
Étalonnage	Voie fermée
Étalonnage	Voie en construction
Étalonnage	Plan de drainage d'ensemble

Habitat, équipement, exploitation
Maison mobile
Planche
Site
Station de taxi
Reservoir de surface
Station publique
Site
Centre de la ville
Port de plaisance
Terrain de camping
Stationnement extérieur
Site d'équipement
Ligne d'habitat non classifiée
Site d'équipement, site de 2000m
Centre

Annexes		
Numéro de règlement	Objet du règlement	Date d'entrée en vigueur
526-2012	Le règlement vise à modifier les limites de zonage existantes de la commune de Sainte-Béatrix afin d'ajuster le zonage RM-1 et RM-2 de façon à mieux refléter les besoins de la population et à mieux protéger les zones d'habitat et de villégiature.	10 avril 2013



Écriture en vigueur : 10 septembre 2012
Dernière page 6 sur 10 avril 2013